

Séance du 21 décembre 2015

A une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle de l'école Germain-Caron, lundi le 21 décembre 2015 à 20h00.

Sont présents : Mme Manon Champigny,
Mme Jocelyne Bouchard
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé
M. Jacques Martin,
M. Pierre Brunelle,

tous conseillers et formant la totalité du conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2015-12-171 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur motion de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2015-12-172 Prévisions budgétaires 2016

	Budget
Activités de fonctionnement	
<u>REVENUS</u>	
Revenus de taxes et tarifs	1 219 083
Paiements tenant lieu de taxes	405
Autres recettes de source locale	77 380
Transferts conditionnels	164 104
TOTAL DES REVENUS	1 460 972
<u>DÉPENSES</u>	
Comptes temporaires	189 804
Administration générale	260 452
Sécurité publique	179 395
Transport	523 245
Hygiène du milieu	151 182
Santé et bien-être	2 500
Urbanisme et mise en valeur	16 334
Loisirs et culture	34 682
Frais de financement	2 933
TOTAL DES DÉPENSES	1 360 527
Résultat des activités de fonctionnement	100 446

Conciliation à des fins fiscales

FINANCEMENT

Remboursement dette sur la bibliothèque	0
<u>CRÉATION DE RÉSERVES FINANCIÈRES</u>	
Fosses villégiature	10 166
Résultat de la conciliation fiscale	10 166

Activités d'investissement

REVENUS

programme	52 950
PRIMEAU	
Programme AIRRL	409 900
député	10 000
affectation de surplus libre	377 370
TOTAL DES REVENUS	850 220

INVESTISSEMENTS

Transport	829 800
Administration	800
Aqueduc	108 700
Aménagement et urbanisme	0
Loisirs et culture	1 200
TOTAL DES DÉPENSES	940 500

Résultat des activités d'investissement **-90 280**

RÉSULTAT DE L'EXERCICE **0**

Il est proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par Mme Manon Champigny, et résolu que les chiffres ci-devant soient adoptés et qu'ils soient dorénavant considérés comme étant les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016.

2015-12-173 Règlement 298-2015-05 (Taxation 2016)

Sur proposition de M. Jacques Martin, appuyée par Mme Manon Champigny, il est résolu que le règlement 298-2015-05, intitulé *Règlement pour déterminer les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2016*, soit adopté.

Présentation du budget

Le secrétaire-trésorier procède ensuite à la présentation détaillée du budget à la population et, avec les membres du conseil, répond aux questions des contribuables présents.

2015-12-174 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée sur proposition de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.